



Fédération Laïque de  
structures et d'activités  
éducatives, sociales et culturelles depuis plus  
de 70 ans...

Les mutations qui traversent notre société, les besoins sociaux, éducatifs et culturels qui en découlent supposent de réinterroger, en permanence, les finalités de l'éducation et les modalités de mise en œuvre de l'action éducative locale.

Le développement des structures de loisirs destinées aux enfants et aux adolescents, l'accroissement du nombre des accueils périscolaires pour répondre aux besoins des parents, la généralisation des temps d'activités périscolaires dans le cadre de la refondation de l'école et la réforme des rythmes éducatifs, autant de situations qui amplifient le besoin d'animateurs professionnels qualifiés.

Incontestablement, depuis plus dix ans, l'éducation dans le temps libre des enfants et des adolescents ne cesse de se développer et les besoins sont grandissants. Depuis toujours, notre organisation s'attache à adapter son offre de formation pour apporter aux collectivités locales des réponses adaptées prenant en compte la diversité des besoins ; ceux des enfants et des adolescents, ceux des parents, ceux des animateurs permanents ou non, qualifiés ou non, mais aussi ceux des élus locaux soucieux de toujours mieux satisfaire aux besoins de la population, aux besoins de la cité.

Notre ancrage au local, nos contacts réguliers avec des élus locaux et des techniciens qui œuvrent chaque jour sur leur territoire communal ou intercommunal, confirment qu'il est indispensable de poursuivre l'action de qualification des animateurs quel que soit leur statut (CDI en emploi d'avenir, bénévoles contractuel, ...).

**FRANCAS DES  
HAUTS DE FRANCE**

Espace Pré Martinet  
17, rue Pré Martinet  
60000 Beauvais

Renseignements  
Elodie Lopes  
03.44.15.56.96

Formation.francas@wanadoo.fr

Les Francas

L'ÉDUCATION EN MOUVEMENT



les francas

L'éducation en mouvement

2018/2019

La formation  
des professionnels  
de l'animation

**BPJEPS  
Loisirs Tous Publics**

au service  
des projets d'accueil  
et d'animation  
enfance-jeunesse



**FRANCAS DES HAUTS DE FRANCE**

**Partenaires des collectivités territoriales et des associations**

# FORMATION

## QUALIFIANTE

Formation de Niveau III

Objectifs de Formation

Pratiques de formation

### BPJEPS LTP « Loisirs tous publics »

L'animateur titulaire d'un BPJEPS Loisirs Tous Publics est un animateur d'activité, un animateur de projets, un directeur de séjours.

Il est capable d'élaborer des projets d'activités sur des thématiques diverses.

Il est capable de conduire des temps d'animation autour du livre, de l'écriture, du jeu, du chant...

Il accueille des publics divers, travaille en équipe et en partenariat.

Le BPJEPS spécialité «Loisirs Tous Publics» s'adresse à tous les animateurs agissant auprès des enfants : Animateur enfance jeunesse, Animateur permanent d'accueil de loisirs, Animateur de centre social... et à toutes personnes souhaitant se qualifier et travailler en animation.

Il se prépare dans une démarche d'alternance (entre le «centre de formation» pour 600 heures et le lieu d'activité habituel (ou non) du stagiaire pour au moins 300 heures sur la durée de l'action de formation).

#### Compétences visées :

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle,
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leur environnement dans une démarche d'éducation à la citoyenneté,
- Situer son activité d'animation dans un territoire,
- Concevoir, conduire et évaluer un projet d'action,
- Concevoir, diriger un ACM,
- Organiser et évaluer des activités en ACM,
- Maîtriser les démarches pédagogiques, les outils et techniques de la mention LTP en référence au projet de la structure
- Accueillir les publics enfants adolescents et parents dans le cadre d'un ACM,
- Encadrer une équipe en ACM, soutenir, accompagner et former les animateurs...

#### Les principes de la formation aux Francas :

- L'alternance ; confrontation entre ce qui est vécu en centre de formation et ce qui est développé sur le terrain,
- Accompagnement individuel tout au long la formation (soutien aux écrits - relation étroite avec la structure et le tuteur),
- Des situations pédagogiques actives : intervention d'experts, recherche individuelle, production collective...,
- Utilisation de supports vidéo (conférences/débats),
- Analyse et commentaire de texte (dossier de presse/actualités),
- Animation de groupes (débat, brainstorming...),
- Participation d'élus et de professionnels à la formation à l'encadrement des temps de formation,
- Animation d'une plate-forme collaborative numérique... (documentation en ligne)

## BPJEPS - Informations pratiques...

### BPJEPS « Loisirs tous Publics »

#### Conditions d'inscription

Etre âgé de 18 ans minimum

- ◆ Etre titulaire du BAFA, BAFD, BAPAAT, du CQP Périscolaire, d'un des diplômes de Niveau IV, posséder le PCS1 (ex-AFPS) et satisfaire aux épreuves de sélection organisées par les Francas des Hauts de France.
- ◆ Ou Justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

#### Diplômes donnant lieu à un allègement de formation.

- Bac Professionnel «service de proximité et vie locale»,
- Bac Professionnel agricole (toute option),
- Brevet Professionnel délivré par le ministère de l'agriculture (toute option),
- Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (toute spécialité).

#### Organisation de la formation

**Démarrage de la formation : Octobre 2018**

**Présence en centre de formation :** Les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

**Horaires en centre de formation :** 9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 30

**Présence en structure d'alternance :** En semaine (hors présence en centre de formation) et toutes les périodes de vacances scolaires pour les stagiaires non salariés.

#### Coût de la formation

5910.00 €

#### Modalités de financement

Pour les associations, possibilité d'instruire le dossier de financement de formation de votre ou vos salariés avec l'OCPA dont vous dépendez (AGEFOS PME -UNIFORMATION...).

Pour les collectivités territoriales, vous pouvez nous contacter aux Francas de Picardie pour arrêter les modalités de financement de la formation pour votre ou vos agents.

Pour les particuliers, nos référents de formation peuvent vous accompagner au montage de votre plan de financement (aides Région, Pôle Emploi...)

### Parcours partiel (accompagnement personnalisé)

Toutes nos actions de formation s'articulent autour de modules thématiques. Ce choix de structuration de nos cycles de formation permet aux candidats n'ayant pas obtenu les quatre unités capitalisables, soit par le canal de la VAE, soit au terme d'un cycle complet de formation, de suivre un parcours de formation personnalisé et de valider la ou les unités capitalisables qui leur manque.

N'hésitez pas à contacter notre secrétariat au 03.44.15.56.96...